



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-huitième session

Georgetown (Guyana), 11-13 et 18-21 mars 2024

**Développer la pêche et l'aquaculture de manière durable
dans l'optique de la *transformation bleue***

Résumé

Lorsqu'ils sont gérés et développés de manière durable, les systèmes alimentaires aquatiques de la pêche et de l'aquaculture ont la capacité de produire une source durable et résiliente de nourriture et de stimuler l'emploi, la croissance économique, le développement social et la régénération de l'environnement. Pour aider les membres à mettre en place des systèmes alimentaires aquatiques durables, résilients et inclusifs dans leur propre contexte économique, social et environnemental, la FAO a élaboré une vision de la *transformation bleue* basée sur trois piliers fondamentaux: l'aquaculture durable, la pêche durable et des chaînes de valeur durables. Le présent document évalue ce en quoi cette transformation peut appuyer la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes pour permettre la mise en place de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, résilients et durables propres à améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, sans laisser personne de côté. Il décrit les activités menées actuellement dans les systèmes alimentaires aquatiques de la région et énonce des mesures que l'on pourrait prendre pour donner corps à ces aspirations.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à prier la FAO:

- d'aider, par des conseils techniques, à renforcer la contribution des aliments aquatiques à la lutte contre la faim et la malnutrition dans des politiques nationales de sécurité alimentaire et de nutrition qui incluent la pêche et l'aquaculture en tant que priorités de développement;
- d'aider, par un soutien politique, à renforcer la visibilité de la pêche et de l'aquaculture artisanales dans les programmes de développement nationaux;

- c) d'appuyer davantage l'innovation et la mobilisation d'investissements pour renforcer la contribution des aliments aquatiques à la mise en place de systèmes agroalimentaires durables et résilients;
- d) d'aider les membres à prendre des mesures propres à améliorer les chaînes de valeur des aliments aquatiques pour réduire les pertes et les déchets, accroître équitablement les bienfaits de ces aliments, et améliorer leur distribution et leur accessibilité économique.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale

RLC-Conferencia@fao.org

I. INTRODUCTION

1. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les produits de la pêche et de l'aquaculture sont essentiels au bien-être de 85 millions de personnes, assurant leur alimentation, leur nutrition et la sécurité de leurs moyens de subsistance. Les aliments aquatiques représentent, dans la région, environ 10 pour cent de la consommation moyenne de protéines animales par habitant et sont des sources cruciales d'acides gras oméga-3 et de micronutriments essentiels au développement cognitif et physique, en particulier pendant la petite enfance. Les aliments aquatiques réduisent également le risque de maladies non transmissibles telles que les maladies coronariennes dans la population adulte.

2. En outre, la production d'aliments aquatiques a un impact environnemental inférieur à celui d'autres systèmes de production de protéines animales basés à terre, d'où une réduction des émissions de carbone et de l'utilisation de l'eau. Dans la région, cependant, la consommation de poisson reste de 10,4 kg, soit environ la moitié de la moyenne mondiale, qui est de 20,2 kg (en 2020). Il existe de fortes possibilités de développer une production d'aliments aquatiques durable, en particulier dans le secteur de l'aquaculture.

3. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la pêche artisanale fournit jusqu'à 85 pour cent des animaux aquatiques consommés dans certains pays de la région et constitue également la base de la sécurité alimentaire de centaines de communautés, souvent autochtones, qui vivent le long des côtes et des rivières¹. Selon des estimations récentes², sur les 21,6 millions de personnes qui dépendent du secteur de la pêche dans la région, quelque 20 millions (soit 93 pour cent) dépendent, au moins partiellement, de la pêche artisanale. Ces données renvoient aux estimations de 2016 et incluent les personnes qui pratiquent directement des activités de pêche (soit employées le long de la chaîne de valeur, soit associées à des activités de subsistance) et les personnes à la charge de leur ménage.

4. Or, les systèmes alimentaires aquatiques d'Amérique latine et des Caraïbes font face à des problèmes, y compris le changement climatique, la pollution, une gestion inefficace des pêches, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR), des chaînes de valeur inefficaces et l'absence d'une planification spatiale propre à réduire les conflits d'intérêts et la concurrence entre les utilisateurs de la terre et de l'eau. Il faut donc adopter des approches qui s'appuient sur les connaissances, les cadres et les capacités existants et les améliorent à l'échelle des entreprises et aux niveaux local, national et régional. Quant aux petits États insulaires en développement, ils se heurtent à des obstacles supplémentaires, à savoir des phénomènes météorologiques extrêmes, des capacités

¹ FAO. 2016. *Informe de la XIV reunión de la Comisión de Pesca Continental y Acuicultura para América Latina y el Caribe*. Lima (Pérou), 1-3 février 2016. In: <https://www.fao.org/3/bl621s/bl621s.pdf>.

² Estimations fondées sur des données recueillies par la FAO, Duke University et WorldFish. 2023. *Illuminating Hidden Harvests – The contributions of small-scale fisheries to sustainable development*. Rome. In: <https://doi.org/10.4060/cc4576en>.

techniques limitées et des coûts de production élevés (par exemple, coût élevé des transports et dépendance à l'égard d'importations pour de nombreux biens, souvent à des prix élevés, notamment), combinés à une dépendance bien plus forte à l'égard des systèmes alimentaires aquatiques pour le développement économique, les recettes publiques, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

5. Face à ces enjeux, la Feuille de route de la FAO sur la transformation bleue³ présente une vision qui consiste à développer les systèmes alimentaires aquatiques de manière durable et à accroître leur contribution à une alimentation saine, nutritive et abordable pour les plus vulnérables tout en favorisant une croissance équitable, en particulier pour les communautés qui dépendent de la pêche et de l'aquaculture, et en préservant l'environnement. Cette feuille de route s'aligne sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et sur la Déclaration de 2021 du Comité des pêches de la FAO sur la durabilité de la pêche et de l'aquaculture⁴, et se concentre sur les éléments qui maximisent la contribution des systèmes alimentaires aquatiques aux objectifs de développement durable.

II. TRANSFORMATION BLEUE

6. La *transformation bleue* est un effort ciblé par lequel des organismes, des pays et divers acteurs utilisent les connaissances, les pratiques et les outils existants et émergents pour faire en sorte, tout en les améliorant durablement, que les systèmes alimentaires aquatiques assurent la sécurité alimentaire, la nutrition et une alimentation saine et abordable pour tous⁵. La FAO estime que si l'on transformait les systèmes alimentaires aquatiques mondiaux, la production mondiale d'animaux aquatiques par la pêche et l'aquaculture pourrait passer de 182 millions de tonnes en 2021⁶ à près de 250 millions de tonnes par an, la consommation d'aliments aquatiques par habitant pouvant atteindre 25,5 kg/an d'ici à 2050⁷.

7. La *transformation bleue* vise trois objectifs fondamentaux:

- a) **Intensification et expansion durables de l'aquaculture:** répondre à la demande mondiale croissante d'aliments d'origine aquatique en se concentrant sur la croissance et l'expansion durables de l'aquaculture.
- b) **Gestion efficace de toutes les pêches:** maintenir des stocks sains et garantir des moyens de subsistance équitables en veillant à ce que l'approche écosystémique des pêches soit appliquée de manière cohérente et régulière aux pratiques de gestion.
- c) **Amélioration des chaînes de valeur:** faire en sorte que les systèmes alimentaires aquatiques soient socialement, économiquement et écologiquement viables en améliorant leurs chaînes de valeur.

³ FAO. 2022. *Blue Transformation – Roadmap 2022–2030: A vision for FAO's work on aquatic food systems*. Rome. In: <https://doi.org/10.4060/cc0459en>.

⁴ FAO. 2021. Déclaration du Comité des pêches sur la durabilité de la pêche et de l'aquaculture. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/CB3767FR>.

⁵ FAO. 2023. *La transformation bleue. Synthèse*. Rome. In: <https://www.fao.org/3/cc6646fr/cc6646fr.pdf>

⁶ FAO. 2024. Pêche et aquaculture – FishStatJ – Logiciel pour séries chronologiques de données statistiques sur les pêches et l'aquaculture. In: Division des pêches et de l'aquaculture [en ligne]. Rome. [consulté le 9 février 2024]. In: <https://www.fao.org/fishery/en/topic/166235?lang=fr>.

⁷ FAO. 2022. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2022. Vers une transformation bleue*. Rome. In: <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CC0461FR>.

III. UNE MEILLEURE PRODUCTION POUR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

8. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes possède un grand potentiel d'intensification et/ou d'expansion durable de la production aquacole, bien que les schémas de production y soient inégaux. En 2021, l'Amérique du Sud y a représenté 88,5 pour cent de la production aquacole (3,8 millions de tonnes), l'Amérique centrale 10,8 pour cent et les Caraïbes 0,7 pour cent⁸. La même année, ce sont le Brésil, le Chili et l'Équateur qui ont dominé cette production⁹.

9. Si l'on se concentre uniquement sur quelques espèces, la production aquacole a connu, dans la région, une croissance régulière, avec un ralentissement récent, en particulier dans les Caraïbes, où, malgré la production croissante d'espèces aquacoles émergentes telles que les algues, le secteur enregistre une tendance à la baisse depuis 2017. En outre, il existe dans la région des espèces aquatiques et des systèmes de culture validés tels que l'agro-aquaculture (intégration de l'agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture), l'aquaponie (aquaculture et agriculture) et des systèmes agricoles utilisant les déchets organiques des étangs d'aquaculture comme engrais.

10. L'empoisonnement des plans d'eau est largement utilisé dans la région pour améliorer les pêches intérieures, en particulier dans les réservoirs. En appliquant une approche plus scientifique du suivi et de l'évaluation de cet empoisonnement, on pourrait en accroître le succès.

11. En ce qui concerne les pêches de capture, la production totale de l'Amérique latine et des Caraïbes a atteint 13,9 millions de tonnes en 2021, l'Amérique du Sud contribuant à hauteur de 83,5 pour cent, l'Amérique centrale à hauteur de 15,5 pour cent et les Caraïbes à hauteur de 1 pour cent¹⁰. Au niveau national et régional, cependant, la gestion des pêches laisse à désirer. De manière générale, il n'est appliqué une gestion durable qu'aux pêches de grande valeur, ce qui laisse les autres pêches, en particulier la plupart des pêches artisanales, largement sans gestion¹¹. La région a amélioré sa législation et ses politiques nationales en matière de pêche avec, notamment, l'adoption et la mise en œuvre, dans de nombreux pays, de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port pour lutter contre la pêche INDNR. En renforçant le suivi, le contrôle et la surveillance, on accroîtra la capacité des gouvernements à lutter contre cette pêche et à promouvoir le respect d'une bonne gestion.

12. Au niveau mondial, il est urgent d'améliorer l'efficacité des chaînes de valeur des aliments aquatiques afin d'augmenter la production sans accroître la pression sur les ressources naturelles. La FAO, par exemple, a lancé à la Barbade et à Saint-Kitts-et-Nevis des projets de faisabilité destinés à étudier la façon dont les déchets de poisson ou l'ensilage peuvent être utilisés dans l'alimentation du bétail/du poisson.

13. Renforcer la base de connaissances pour la prise de décisions et appliquer l'approche écosystémique des pêches (AEP) pour une utilisation, une gestion et une conservation durables et efficaces des ressources marines vivantes: telles sont là d'importantes priorités d'action de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et des États membres du Mécanisme régional des pêches des Caraïbes. C'est dans ce contexte que le Conseil ministériel du Mécanisme a, à la 37^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en 2022, redemandé que le Programme d'approche écosystémique des pêches (AEP)-Nansen mis en œuvre par la FAO et la

⁸ FAO. 2023. *La transformation bleue. Synthèse*. Rome. In: <https://www.fao.org/3/cc6646fr/cc6646fr.pdf>.

⁹ Ibid.

¹⁰ FAO. 2024. Pêche et aquaculture – FishStatJ – Logiciel pour séries chronologiques de données statistiques sur les pêches et l'aquaculture. Division des pêches et de l'aquaculture [en ligne]. Rome. [consulté le 9 février 2024]. In: <https://www.fao.org/fishery/en/topic/166235?lang=fr>.

¹¹ Hilborn, R., Amoroso, R., Anderson, C., Baum, J., Branch, T., Costello, C., De Moor, C., Faraj, A., Hively, D., Jensen, O., Kurota, H., Little, L. R., Mace, P., McClanahan, T., Melnychuk, M., Minto, C., Osio, G., Parma, A., Pons, M., Segurado, S., Szuwalski, C., Wilson, J. et Ye, Y. 2020. *Effective fisheries management instrumental in improving fish stock status*. PNAS 117(4), 2218-2224. In: <https://doi.org/10.1073/PNAS.1909726116>.

Norvège l'aide à enquêter sur les pêches dans la région. Actuellement, la FAO élabore, avec le Mécanisme et la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), une note conceptuelle pour un projet destiné à combler les lacunes en matière de données.

14. Pour transformer la pêche et l'aquaculture, il est notamment recommandé d'améliorer la gouvernance par des politiques solides et des réglementations efficaces, d'appliquer la planification spatiale pour promouvoir un développement durable de la pêche et de l'aquaculture, et de réduire les risques climatiques. Il est également essentiel de promouvoir, sur les questions techniques, une coopération plus forte entre les pays de la région et au-delà, de renforcer la base de connaissances pour la prise de décisions et la mise en œuvre de systèmes de gestion adaptative des pêches, et de développer les capacités statistiques nationales en ce qui concerne l'aquaculture. En outre, il est essentiel que le public accepte et soutienne davantage l'aquaculture. Enfin, il importe que les décideurs reconnaissent le rôle significatif que l'aquaculture artisanale joue en tant que système à faible risque pour la production d'aliments et la diversification des moyens de subsistance dans l'agriculture, et améliorent la circularité et la décarbonation des chaînes de valeur des aliments aquatiques.

15. Les Directives de la FAO pour une aquaculture durable, approuvées par le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches de la FAO en mai 2023¹², fournissent au secteur le premier instrument normatif mondial à utiliser pour développer durablement la production aquacole et ses résultats. L'approche de gestion progressive pour l'amélioration de la biosécurité aquacole, approche fondée sur le risque, progressive et axée sur les chaînes de valeur, peut freiner l'introduction et la propagation des maladies aquatiques dans la région, ce qui est essentiel pour un développement durable du secteur. La Feuille de route sur la transformation bleue 2022-2030, la stratégie «Une seule santé», le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2021-2025 et les Directives pour une aquaculture durable sont d'importants instruments qui soutiennent l'approche de gestion progressive pour l'amélioration de la biosécurité aquacole¹³.

IV. UNE MEILLEURE NUTRITION POUR ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AMÉLIORER LA NUTRITION SOUS TOUTES SES FORMES

16. En Amérique latine et dans les Caraïbes, il existe des disparités en matière de production d'aliments et de niveaux de sous-alimentation et de malnutrition¹⁴. Malgré les progrès réalisés, la région compte encore 34 millions de personnes sous-alimentées, dont plus de 6 millions d'enfants de moins de 5 ans. En outre, plus de 134 millions de personnes présentent des problèmes de surpoids dus à de mauvaises habitudes alimentaires; ce problème est particulièrement préoccupant dans les zones rurales, où la malnutrition et l'obésité prédominent.

17. La pêche et l'aquaculture peuvent grandement aider à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région. Toutefois, une grande partie de la production des pêches de capture et de l'aquaculture en est exportée, ce qui y limite les disponibilités en poisson et en crustacés.

¹² FAO. 2023. *Rapport de la 12^e session du Sous-Comité de l'Aquaculture, Hermosillo, Mexique, 16-19 mai 2023*. Rapport de la FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 1414. Rome. In: <https://doi.org/10.4060/cc7093t>.

¹³ FAO. 2023. *The Progressive Management Pathway for Aquaculture Biosecurity – Guidelines for application*. Document technique de la FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 689. Rome. In: <https://doi.org/10.4060/cc6858en>.

¹⁴ FAO, FIDA, OPS, PAM et UNICEF. 2023. *Regional Overview of Food Security and Nutrition – Latin America and the Caribbean 2022: towards improving affordability of healthy diets*. Santiago. In: <https://doi.org/10.4060/cc3859en>.

18. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont des exportateurs nets de produits d'animaux aquatiques, avec des exportations totales qui atteignaient 13,6 millions de tonnes d'équivalent poids vif, soit 23,8 milliards d'USD, en 2021¹⁵. Cela représente 20 pour cent des exportations mondiales. En 2021, les exportations de la région ont augmenté de 18 pour cent en termes de quantité par rapport à 2020, reflétant la reprise survenue après les perturbations liées à la covid-19. En 2021, les principaux exportateurs de la région étaient le Pérou (6,4 millions de tonnes d'équivalent poids vif), le Chili (2,9 millions), l'Équateur (1,9 million) et le Mexique (1,0 million), le Pérou étant classé deuxième exportateur d'animaux aquatiques dans le monde et le Chili sixième¹⁶. La même année, les importations de produits d'animaux aquatiques dans la région ont atteint 2,7 millions de tonnes d'équivalent poids vif, ce qui représente une augmentation de 8,7 pour cent par rapport à 2020¹⁷. Ces importations représentaient 4,1 pour cent des importations mondiales. Les principaux importateurs étaient le Mexique (0,6 million de tonnes d'équivalent poids vif), le Brésil (0,5 million), la Colombie (0,3 million) et le Chili (0,2 million)¹⁸.

19. Plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont collaboré à l'élaboration de stratégies visant à intégrer le poisson dans les programmes d'alimentation scolaire et les politiques nutritionnelles, le but étant d'améliorer le bien-être nutritionnel des enfants et d'encourager l'adoption d'habitudes alimentaires saines qui puissent être transmises aux familles. En outre, la FAO a publié un état complet de la situation et de l'évolution des pêches continentales dans la région, soulignant le rôle qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire et les difficultés qu'elles rencontrent¹⁹.

20. Pour transformer la pêche et l'aquaculture, il est recommandé d'adopter une approche holistique des systèmes alimentaires, d'engager les marchés et les consommateurs dans des pratiques durables, d'encourager l'innovation pour la pêche et l'aquaculture et de reconnaître l'importance des aliments aquatiques dans les politiques et les programmes qui visent à accroître la disponibilité et l'accessibilité d'aliments nutritifs de haute qualité et à éliminer la faim et la malnutrition parmi les groupes vulnérables que forment les femmes, les enfants, les peuples autochtones et les personnes âgées.

V. UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT POUR PROTÉGER, RESTAURER ET PROMOUVOIR UNE UTILISATION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES ET MARINS ET COMBATTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

21. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes possède divers écosystèmes marins et côtiers, de vastes bassins hydrographiques, une grande diversité de ressources naturelles et des climats variés qui offrent des conditions idéales pour diverses espèces aquatiques. Développés de manière responsable et durable, ces atouts peuvent garantir l'autosuffisance en matière de production d'aliments aquatiques. Une aquaculture durable bien planifiée et gérée peut, à condition d'adhérer à des principes et des pratiques durables, jouer un rôle important dans la réalisation de cette vision, offrant un moyen viable de produire des protéines animales avec une faible empreinte carbone.

¹⁵ FAO. 2024. Pêche et aquaculture – FishStatJ – Logiciel pour séries chronologiques de données statistiques sur les pêches et l'aquaculture. Division des pêches et de l'aquaculture [en ligne]. Rome. [consulté le 9 février 2024]. In: <https://www.fao.org/fishery/en/topic/166235?lang=fr>.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ FAO. 2023. *The Progressive Management Pathway for Aquaculture Biosecurity – Guidelines for application*. Document technique de la FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 689. Rome. In: <https://doi.org/10.4060/cc6858en>.

¹⁹ Baigún, C.R.M. y Valbo-Jørgensen, J. (dir. publ.). 2023. *La situación y tendencia de las pesquerías continentales artesanales de América Latina y el Caribe*. Document technique de la FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 677. Rome, FAO. In: <https://doi.org/10.4060/cc3839es>.

22. Les Directives de la FAO pour une aquaculture durable fournissent des conseils pratiques sur la mise en place d'une telle activité, insistant sur la réduction des risques environnementaux.

23. Pour les pêches maritimes, les autres mesures de conservation efficaces par zone représentent des stratégies de gestion et de conservation définies dans l'espace, distinctes des aires protégées. Ces mesures peuvent non seulement permettre d'obtenir les résultats escomptés en matière de pêche, mais également produire des résultats positifs et à plus long terme en matière de biodiversité²⁰. En mars 2023, la Commission de la petite pêche, de la pêche artisanale et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COPPEAALC) a organisé un atelier technique sur la recherche et l'évaluation d'autres mesures de conservation efficaces et l'établissement de rapports correspondants, mais la région a besoin de capacités supplémentaires.

24. Pour transformer la pêche et l'aquaculture dans la région, il faut adopter des mesures et des politiques axées sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. Il a été établi un examen (*à paraître*) de la situation des politiques et des plans d'adaptation au changement climatique dans l'aquaculture en Amérique latine et dans les Caraïbes. En outre, la FAO a produit la deuxième édition du cours en ligne sur une gestion des pêches suivant une approche écosystémique²¹ et aidé, par une assistance technique, les pays à prévenir, décourager et éliminer la pêche INDNR.

25. Les initiatives recommandées pour ce qui est de transformer la pêche et l'aquaculture impliquent des approches qui intègrent la gestion des terres, de l'eau et des ressources vivantes dans une optique de conservation et d'utilisation durable. Il s'agit notamment d'élaborer des orientations sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, la restauration des écosystèmes, la recherche d'ingrédients alimentaires non conventionnels pour l'aquaculture, la promotion de l'aquaculture d'algues marines pour contribuer à la production mondiale d'aliments grâce à des pratiques agricoles à faible impact environnemental, la promotion des meilleures pratiques de gestion de l'aquaculture, le recours accru aux innovations techniques dans les opérations de pêche pour réduire l'impact sur les écosystèmes, la réduction de l'impact des déchets marins, par exemple grâce aux partenariats GloLitter²², la promotion de l'économie circulaire, l'élaboration d'un code de conduite volontaire sur l'utilisation durable de plastiques dans l'agriculture (y compris tous ses sous-secteurs que sont la production végétale et animale, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture) et l'amélioration des chaînes de valeur.

VI. DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE POUR PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE EN RÉDUISANT LES INÉGALITÉS

26. En 2021, 2,4 millions de personnes travaillaient dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, y compris les travailleurs à temps partiel et occasionnels. Parmi elles, près de 1,6 million étaient des pêcheurs et des pisciculteurs artisanaux²³. Il est à noter que la pêche artisanale fournit jusqu'à 85 pour cent des animaux aquatiques consommés dans certains pays. Pour nombre de communautés riveraines, en particulier pour les communautés autochtones, le poisson est la principale source de protéines animales.

²⁰ CDB (Convention sur la diversité biologique). 2018. *Decision Adopted by the Conference of the Parties to the Convention on Biological Diversity 14/8. Protected areas and other effective area-based conservation measures*. In: <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-08-en.pdf>.

²¹ *Ordenamiento pesquero con enfoque ecosistémico (2da edición)*. In: <https://capacitacion.fao.org/> [Consulté le 9 février 2024].

²² OMI (Organisation maritime internationale). 2023. *Proyecto de asociaciones GloLitter*. Londres. In: <https://www.imo.org/es/OurWork/PartnershipsProjects/Pages/GloLitter-Partnerships-Project-.aspx> [Consulté le 9 février 2024].

²³ FAO, Duke University & WorldFish. 2023. *Illuminating Hidden Harvests – The contributions of small-scale fisheries to sustainable development*. Rome. In: <https://doi.org/10.4060/cc4576en>.

27. Les Directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale) sont l'un des instruments directeurs qui peuvent appuyer les droits des femmes et des hommes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Avec le soutien de la FAO, les pays incorporent progressivement des éléments de ces directives dans leur législation. Lors d'un forum régional, il a été défini des stratégies qui visent à inclure les pêcheurs et pisciculteurs artisanaux dans les systèmes nationaux de protection sociale et à renforcer les programmes de vulgarisation de l'aquaculture. Pendant l'Année internationale de la pêche artisanale et de l'aquaculture 2022, diverses activités ont promu une croissance économique inclusive et la réduction des inégalités dans la région²⁴, conformément aux *quatre améliorations* préconisées par la FAO. En outre, il a été lancé le Réseau méso-américain des petits aquaculteurs (REMAPE), qui vise à favoriser la collaboration et le partage de connaissances et de données d'expérience pour promouvoir le développement inclusif de ce secteur.

28. L'amélioration de la production, de la transformation, du commerce et de la consommation d'aliments d'origine aquatique a également d'importantes incidences sociales, notamment la promotion de communautés résilientes et autonomes qui dépendent de la pêche et de l'aquaculture, la réduction de la vulnérabilité aux ralentissements économiques et la promotion de la cohésion sociale. En outre, elle favorise l'inclusion sociale en offrant des possibilités d'emploi et des opportunités économiques, en particulier aux populations marginalisées et aux femmes des zones rurales, en promouvant l'égalité des genres et en réduisant le risque d'exclusion sociale. Enfin, elle joue un rôle crucial dans la préservation de la culture en sauvegardant les traditions associées à la pêche et à la consommation de produits de la mer, maintenant ainsi la diversité et le patrimoine culturels, et créant un sentiment de fierté et de continuité au sein des communautés.

29. Pour stimuler la productivité et la compétitivité de la pêche et de l'aquaculture, il faut que la région mette en place une production locale de semences et d'aliments pour les pisciculteurs, accroisse les investissements dans le secteur de l'aquaculture et diversifie les espèces consommées. Elle pourra également créer des possibilités d'élevage d'algues, de mollusques et de crabes, ce qui favorisera la subsistance des communautés côtières à faibles revenus, appuyer la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale, promouvoir les recommandations de l'Année internationale de la pêche artisanale et de l'aquaculture 2022 pour renforcer ces activités, accroître la participation et l'accès des pêcheurs, des pisciculteurs et des travailleurs de la pêche, y compris les femmes et les jeunes, aux ressources, aux financements et aux services par le biais d'un travail décent et d'une protection sociale, et aider, par un renforcement des capacités et un développement spécifique de la formation, à accroître la participation à la prise de décisions et à la gestion des ressources.

VII. CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES

30. Aborder l'avenir des systèmes alimentaires aquatiques ne peut se faire qu'en adoptant une approche globale qui tienne compte de multiples facteurs, y compris le changement climatique, la conservation de la biodiversité, l'efficacité des chaînes de valeur, l'inclusion sociale et l'équité femmes-hommes, la nutrition et le bien-être humain. Les systèmes alimentaires terrestres ne pouvant à eux seuls répondre à la demande croissante de nourriture et de nutrition, il faut que les systèmes alimentaires aquatiques comblent ce fossé. L'amélioration de la production, de la transformation, du commerce et de la consommation d'aliments aquatiques est essentielle à une transformation plus large des systèmes agroalimentaires, réforme qui les rendrait plus durables, plus efficaces, plus résilients et plus inclusifs. La vision qu'a la FAO de ce progrès est résumée dans la Feuille de route sur la transformation bleue.

²⁴ FAO. 2023. *Regional closing event of the International Year of Artisanal Fisheries and Aquaculture in Latin America*. FAO Aquaculture News. Juin 2023, n° 67. Rome. p. 19 à 21. In: <https://www.fao.org/3/cc6639en/cc6639en.pdf>.

31. Bien que le présent document énonce les besoins et les priorités communs aux pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, il ne faut pas oublier la nécessité d'adapter les solutions à chaque pays ou sous-région. En utilisant la Feuille de route sur la transformation bleue, la FAO peut appuyer des actions clés en se concentrant sur les *quatre améliorations* qu'elle préconise:

Une meilleure production

- a) Renforcer l'inclusion de la pêche et de l'aquaculture artisanales dans les programmes de développement nationaux afin de susciter l'attention et le soutien requis, sur la base des besoins et des contraintes spécifiques au secteur, pour garantir leur contribution durable à la production d'aliments aquatiques.
- b) Améliorer les données requises pour la prise de décisions sur les pêches maritimes et continentales et l'aquaculture, y compris l'évaluation des stocks, l'économie de la pêche, la production, les effets et les projections du changement climatique, les moyens de subsistance, les contributions nutritionnelles et la gouvernance.
- c) Continuer à renforcer la gestion adaptative de la pêche aux niveaux national et régional, notamment en améliorant la législation et les politiques, la coopération, l'échange d'informations, le suivi, le contrôle et la surveillance, ainsi que la capacité à lutter contre la pêche INDNR.
- d) Améliorer la prévention et le contrôle des maladies en s'attaquant aux zoonoses et à la résistance aux antimicrobiens et en assurant la sécurité sanitaire des aliments, la santé des animaux aquatiques et le respect des normes sanitaires et phytosanitaires internationales applicables à l'aquaculture.

Une meilleure nutrition

- a) Promouvoir le rôle des aliments aquatiques dans la réduction de la faim et de la malnutrition au moyen de politiques nationales de développement qui accordent la priorité à la pêche et à l'aquaculture et allouent des budgets proportionnels aux défis auxquels le secteur est confronté.
- b) Élaborer des politiques de santé publique et de nutrition pour améliorer la contribution des aliments aquatiques à une alimentation saine.
- c) Améliorer les disponibilités en aliments aquatiques et leur distribution en veillant à ce qu'ils parviennent à ceux qui en ont le plus besoin, dans diverses communautés et en fonction des besoins individuels.
- d) Transformer et moderniser les chaînes de valeur du poisson afin de réduire les pertes et les déchets, accroître et partager équitablement les bénéfices, promouvoir les associations professionnelles et faciliter les interactions avec d'autres réseaux, et améliorer l'accès aux marchés et à l'information.

Un meilleur environnement

- a) Soutenir l'utilisation durable, la conservation et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes, et réduire l'impact du changement climatique, des polluants et d'autres facteurs de stress d'origine anthropique.
- b) Appuyer la mise en œuvre d'approches de gestion intégrées et coordonnées, multisectorielles, fondées sur des données probantes et sur les écosystèmes, ainsi que la planification temporelle et spatiale.
- c) Améliorer l'accès du public à l'information et intégrer la gestion adaptative de la pêche aux autres mesures de conservation efficaces et aux initiatives de conservation de la biodiversité.

De meilleures conditions de vie

- a) Renforcer le rôle central des femmes dans la pêche et l'aquaculture en favorisant leur accès aux ressources, à la formation, aux services financiers et à la protection sociale.
- b) Renforcer les politiques, institutions et organisations de la pêche artisanale, notamment en appuyant l'élaboration de plans d'action nationaux visant la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale, et promouvoir le dialogue social avec les pêcheurs dans les processus de prise de décisions.
- c) Promouvoir un travail décent et des systèmes de protection sociale pour soutenir les petits pêcheurs et pisciculteurs.